

GIDY



Informations municipales

2008



“Les enfants de la halte-garderie vous souhaitent une bonne année”

Numéros de téléphone utiles

Mairie

Tél. : 02 38 75 35 98

Fax. : 02 38 75 37 30

Adresse e.mail :

mairie.gidy@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi

8h à 12h et 13h30 à 17h30

Halte-Garderie

Tél. : 02 38 75 37 41

Heures d'ouverture :

Lundi 8h30 à 12h30

Mardi 13h30 à 17h30

Jeudi 9h00 à 17h30

Garderie péri-scolaire

Tél. : 02 38 75 34 64

Ecole maternelle

Tél. : 02 38 75 41 10

Ecole primaire

Tél. : 02 38 75 35 95

Gidéum

Tél. : 02 38 75 45 62

Salle des Malvoiers

Tél. : 02 38 75 47 11

Photo de couverture : les présidents des associations

Directeur de la publication : Jean-Michel Lopes

Direction déléguée : Claudine Guédon

Comité de rédaction : Jean-Pierre Alluard, Christine Bertacchini, Brigitte Chassaing, Nicolas Danic, Florence Maurice-Delalande, Jean Durrheimer, Joëlle Fousset, Yolande Gilles, Sébastien Haquet, Dominique Perron, Jean-Claude Picard, Véronique Thauvin.

Photothèque Mairie.

Mise en page et impression : BBV Imprimerie - Orléans

Tirage 800 exemplaires.- Dépot légal 4^{ème} trimestre 2008

Mes chers concitoyens,

Ce début d'année 2008 a été marqué par la tenue des élections municipales, qui, à Gidy comme ailleurs, sont un événement important de notre vie commune.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil municipal précédent pour leur travail au service de tous, leur solidarité et leur confiance. Certains d'entre eux, pour des raisons personnelles n'ont pas souhaité se représenter ; qu'ils sachent que Gidy leur doit beaucoup dans la réussite de ces dernières années. J'ai eu l'honneur de présenter à vos suffrages une liste constituée à la fois d'élus sortants et, pour l'autre moitié, de candidats nouveaux. Cette année, une liste d'opposition était face à la nôtre et force est de constater que vous avez été très nombreux à vous déplacer et que vous avez élu l'ensemble de notre liste avec une moyenne assez haute.

J'ose analyser ces résultats comme la marque d'une reconnaissance du travail accompli mais aussi d'une confiance renouvelée pour les années à venir.

Notre premier objectif sera de ne pas vous décevoir en continuant à travailler au développement durable et maîtrisé de notre commune dans le respect de l'intérêt général. La nouvelle municipalité est maintenant en place, les rôles sont distribués et le travail peut reprendre dans l'enthousiasme et la sérénité.

La vie publique de Gidy, c'est aussi un tissu associatif dense et actif grâce à un bénévolat dont il faut souligner l'importance et l'efficacité. Il suffit de consulter les informations apportées dans ce bulletin pour s'en rendre compte.

Élus et membres associatifs mais aussi les techniciens impliqués, ont dans les six prochaines années un défi commun à relever en faisant du projet d'aménagement du centre bourg une réussite.

Beaucoup a été fait mais beaucoup reste à faire encore pour que la commune trouve le point d'équilibre qui garantira de manière durable un fonctionnement économique, un cadre de vie et une vie sociale conformes aux besoins d'une commune du 21^{ème} siècle. Il nous faut donc poursuivre notre effort communal mais aussi jouer pleinement notre rôle dans les structures intercommunales telles que la création de la communauté de commune. J'aimerais partager avec vous le sentiment de satisfaction et de joie que je ressens à vivre

dans notre commune. La commune est définie comme la plus petite subdivision administrative française et pourtant nous sommes la plus riche, riche de relations humaines et de rencontres. Ici chacun se connaît, s'estime, se raille parfois mais qu'importe, chacun existe. Nous sommes loin des mégapoles où personne ne dit bonjour à son voisin de palier par peur ou par indifférence.

Notre commune est fleurie d'associations culturelles et sportives qui permettent à tous de se rencontrer, de se dépenser et de s'épanouir dans une ambiance d'autant plus chaleureuse que notre salle socioculturelle les accueille dans un cadre convivial et souvent festif. Notre commune apporte des touches de couleurs de-ci de-là avec des plantations toujours plus chatoyantes et vous tous n'êtes pas en reste, vous qui faites de vos jardins le plaisir des yeux et rendent ainsi notre commune pétillante de gaieté.

Mais nous ne sommes pas isolationnistes pour autant, bien au contraire ; la culture est un quotidien à Gidy apportée par nos associations.



"construire ensemble notre futur"

Je vois l'avenir de la commune avec optimisme, nous avons prouvé que nous avons une identité communale mais que celle-ci ne nous empêchait pas d'être ouvert sur le monde et d'aller de l'avant. C'est pour cela que c'est avec confiance et un très grand plaisir que je vous souhaite à tous une très bonne année 2009.

Sincèrement à vous,

Jean-Michel Lopes

SOMMAIRE

Page 3	Éditorial
Page 4 à 9	Vie municipale
Pages 10 et 11	Vie citoyenne
Pages 12 et 13	Travaux
Pages 14 et 15	Finances
Pages 16 à 19	Nos enfants
Pages 20 à 24	Les associations
Page 25	Etat civil
Pages 26 et 27	Infos pratiques

Les pères Noël en marche



Conseil municipal du 20 décembre 2007

- Signature de la convention auprès de Terralys/Suez portant sur l'épandage des effluents traités et stockés de la lagune en provenance de la station d'épuration, pour une valeur de 1 777 € HT
- Enquête publique – Deret Logistique. Exploitation d'un entrepôt par la société Deret Logistique sur l'installation existante située ZAE du pôle 45 à Saran
- Demande de subvention au titre de la dotation globale d'équipement – réaménagement de la place Lucien Bourgon
- Tarifs communaux 2008 du Gidéum approuvés

De nombreux pères Noël ont sillonné les rues de Gidy en cette fin d'après-midi du 19 décembre 2007. Ils se sont ensuite retrouvés au Gidéum pour déguster un bon vin chaud.

TARIF DE LOCATION DES SALLES

Gidéum (salle, hall, cuisine)

(288 pers. debout maxi - 200 pers. à table)

	1 ^{er} jour	2 ^{eme} jour	Caution
Personnes de la commune	457	152	457
Personnes extérieures	915	305	457



Malvoviers

(196 pers. debout maxi - 100 pers. à table)

	1 ^{er} jour	2 ^{eme} jour	Caution
Personnes de la commune	300	100	300
Personnes extérieures	600	200	600

Janvier 2008

Les vœux du Maire (11 janvier)



L'assistance était comme d'habitude nombreuse et très attentive à l'occasion de cette cérémonie.



Don du sang



Merci à tous ceux qui ont donné leur sang lors des collectes de l'année 2008

Prochaines dates à retenir :

- le vendredi 27 février 2009
- le vendredi 7 août 2009
- le vendredi 30 octobre 2009

Conseil municipal du 30 janvier 2008

- Signature de deux conventions auprès de la SMACL au titre de la responsabilité générale pour une somme de 1 419,51€ TTC et au titre des dommages aux biens pour une somme de 5 646,09 € TTC
- Signature de la convention de Véolia portant sur le curage mécanique des caniveaux (balayage) et le traitement des sables pour la somme annuelle de 5 360,80 € HT
- Signature de la convention portant sur la location mensuelle de la bennette (36,06 € HT), du pompage des effluents de dégrillage dans la bennette (176,17 € HT / intervention) et la mise en décharge des effluents de dégrillage (89,10 € HT la tonne)
- Salle Malvoiers. Règlement intérieur approuvé
- Enquête publique – SAS ND Logistics. Autorisation d'exploiter des bâtiments d'entreposage relevant de la directive Seveso seuil haut sur le territoire de la commune d'Ormes, rue du paradis et l'institution de servitudes d'utilité publique autour de ces bâtiments
- Quotient familial CAF. Détermination des participations financières des familles, en fonction des quotients CAF (barème 2008) au titre du centre de loisirs sans hébergement de l'été 2008
- Classe de mer. Détermination des participations financières des familles à l'occasion du voyage de classe de mer à Damgan effectué par une classe de l'école élémentaire
- Création d'un poste de garde-champêtre principal

Février

Conseil municipal du 27 février 2008

- Budget principal - Vote du compte administratif 2007 : excédent de l'exercice de la section de fonctionnement : 655 140,32 € ; déficit de l'exercice de la section d'investissement 292 467,19 €
- Budget principal – budget primitif 2008 équilibré en section de fonctionnement à 3 343 690,73 € et en section d'investissement à 3 960 363,93 €
- Service de l'assainissement - Vote du compte administratif 2007 : excédent de l'exercice de la section de fonctionnement : 86 998,65 € ; excédent de l'exercice de la section d'investissement 90 129,40 €
- Service de l'assainissement - budget primitif 2008 équilibré en section de fonctionnement à 128 436,67 € et en section d'investissement à 403 096,78 €.
- Spectacle - Demande de subvention au Conseil Général du Loiret portant sur un numéro de dressage d'ours, prévu les 7 et 8 juin 2008 organisé par l'association "La Gerb'hier", pour une valeur de 2 991,92 €
- Amicale des Sapeurs Pompiers de Gidy – Prise en charge des cotisations à l'UDSPL et l'assurance hors service au titre de l'ensemble des membres du centre de première intervention de Gidy
- Cimetière - Accord pour les devis concernant l'édification d'un mémorial destiné à honorer la mémoire des militaires pour une valeur de 5 396 € TTC, pour la mise en place d'un champ d'urnes pour une somme de 6 800 € TTC. et prévoyant l'implantation d'un carré consacré aux enfants

Cimetière

Les travaux concernant le cimetière sont maintenant achevés.

Dix caveaux pouvant recevoir des urnes funéraires au sol ont été installés.



Concessions adulte ou enfant :

- trentenaire renouvelable : 100 €
- cinquantenaire renouvelable : 150 €
- perpétuelle : 1500 €

Pour les urnes :

Emplacement dans le columbarium ou emplacement en cave urne au sol, trentenaire renouvelable.
Pour un emplacement : 457 €



"Merci à tous les conseillers qui se sont engagés au service de la population durant ce précédent mandat."



Elus, dès le premier tour des élections municipales le 9 mars, les membres du nouveau conseil se retrouvent le 14 mars pour l'élection du Maire et des Adjoints.

Conseil municipal du 26 mars 2008

- Désignation des membres des commissions, du CCAS et des délégués aux syndicats intercommunaux ainsi que des membres de la commission d'appel d'offres.
- Attribution des indemnités du Maire et de ses Adjoints
- Délégations du Conseil municipal au Maire et à ses Adjoints. Les délégations autorisées nécessitent un compte-rendu du maire à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal. De plus, le conseil municipal peut

toujours mettre fin à l'une, à plusieurs ou à toutes ces délégations à tout moment

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder à Monsieur le Maire d'une part et à Mesdames et Messieurs les Adjoints en cas d'empêchement ou d'absence de Monsieur le Maire d'autre part, les délégations suivantes pour la durée du mandat :

- ▶ passer les contrats d'assurance
- ▶ créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
- ▶ prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- ▶ accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- ▶ décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €
- ▶ fixer les rémunérations et

régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts

- ▶ fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme
- ▶ tenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal
- ▶ régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal
- Vote des taux d'imposition 2008 – Maintien des taux 2007 pour les 4 taxes (voir pages Finances)
- Déplacement du chemin rural à Cuny



Le 30 mars, un nombre toujours croissant de personnes a participé au traditionnel repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale. Nos deux doyens, Madame Hamard et Monsieur Villain ont été honorés par la remise de cadeaux. Cette année, les participants les plus jeunes ont également été té gâtés.



Repas livrés à domicile

Si vous êtes âgé(e), malade, seul(e) ou si vous rencontrez des difficultés pour préparer vos repas, la mairie vous offre la possibilité d'un portage. Les repas sont préparés par Monsieur Jannequin, traiteur, joignable au 02 38 80 84 46. Le prix du repas est de 4,80 €

Transport au centre Commercial "Cap'Saran"

Les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} vendredis de chaque mois, un mini-bus est à votre disposition pour vous conduire au centre commercial Cap'Saran. Départ de la Place Lucien Bourgon à 9 h 15.



Le 13 avril 2008, sous une pluie continue, des coureurs intrépides ont disputé le "Prix cycliste de la Municipalité de Gidy", course organisée par le Club de St Jean de la Ruelle.

Conseil municipal du 29 avril 2008

- Délégations du conseil municipal au Maire et à ses Adjointes – complément. Délégation consistant à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Assistance et conseil pour l'entretien de la voirie communale – année 2008. Signature du contrat de la société Inca pour la somme de 3 800 € HT.
- Commission communale des impôts directs. Proposition de constitution de la commission communale des impôts directs suite au renouvellement général du conseil municipal, à approuver par les Services Fiscaux
- Indemnité de conseil au Comptable du Trésor
- Désignation de 3 personnes au Jury d'assises 2009
- Désignation du Correspondant de sécurité civile : Jean-Pierre Alluard

Mai

Conseil municipal du 21 mai 2008

- Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 16 juin 2008
- Vote des tarifs de la cantine et des prix des tickets de garderie



19 mars, 8 mai, 18 juin. Une population toujours plus nombreuse accompagne les sociétés au monument aux morts.

Les nouveaux habitants ainsi que les lauréats des maisons fleuries se sont retrouvés pour un moment convivial ce 23 mai 2008. Bienvenue à Gidy aux premiers et merci pour les efforts de décoration florale aux seconds.

Juin

Conseil municipal du 18 juin 2008

- Aménagement du centre-bourg – attribution des lots
- Restaurant scolaire – choix du prestataire. Contrat d'un an (du 01/09/08 au 30/08/09), renouvelable une fois, avec la "Bonne bouche pithivérienne"
- Rapports eau & assainissement 2007. Le conseil municipal rejette les rapports en dénonçant l'instauration et le montant élevé de la redevance pollution fixée à 0,28 €/m³ et de la contribution relative à la modernisation des réseaux fixée à 0,16 €/m³, collectées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

L'eau au robinet

Le relevé du compteur est effectué par l'abonné courant mars.

La facturation annuelle s'effectue en deux temps : (tarifs à ce jour)

en juin :

- l'eau consommée
 - de 1 à 100 m³ : 0,57 €
 - de 101 à 500 m³ : 0,53 €
 - au-delà de 500 m³ : 0,47 €
 - la redevance pollution domestique 0,28 €/m³
 - la contribution à la modernisation des réseaux 0,16 €/m³
 - la location du compteur et l'abonnement : 14,57 €
- en novembre :*
- l'assainissement (traitement des eaux usées) 1,28 €/m³

En 2008, la création d'une nouvelle taxe (contribution à la modernisation des réseaux), amène le coût du m³ d'eau consommé à 1,01 € (moins de 100 m³ consommés annuellement).



En raison des travaux sur la Place Lucien Bourgon, les festivités du 14 juillet se sont déroulées cette année sur l'aire de Gerpinnes.

Conseil municipal du 16 juillet 2008

- Emprunt – Souscription d'un emprunt de 1 000 000 € auprès du Crédit Agricole pour le financement des travaux de réaménagement de la place Lucien Bourgon : 1 356 839,85 € ht (1 622 780,47 € TTC)
- Permis de démolir – Suite à la réforme des autorisations d'urbanisme, les demandes de permis de démolir seront traitées par la commission municipale d'urbanisme.
- Spectacle – Demande de subvention au Conseil Général du Loiret. Soirée dansante du 18 octobre 2008, organisée par le Comité des Fêtes pour une valeur de 2 102,96 €
- Ouverture d'un poste d'assistant territorial spécialisé d'enseignement artistique – Intervenant musicale chargée du projet musical de l'école élémentaire

Septembre

Conseil municipal du 17 septembre 2008

- Programme de voirie 2008. Travaux d'arasement de la route de Chevilly, sur la route de la Tremblerie et des fissures route de Chevilly, réalisés par TPVL pour une valeur de 54 047,50 € HT (64 640,81 € TTC)
- Droit de préemption – zone AU. Instauration du droit de préemption sur les zones à urbaniser (AU) au plan local d'urbanisme révisé (délibération municipale du 14 novembre 2007) dans le cadre des actions définies par l'article L.300-1 du code de l'urbanisme
- Statuts du Syndicat de Pays Loire-Beauce. Modification des dispositions statutaires portant sur l'ajout dans l'article 4 (objet) de la mise en œuvre du programme Leader sur le territoire du Pays
- Contrat Enfance – Signature du contrat Enfance portant sur les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service au titre des années 2008 à 2011 pour les activités du centre de loisirs sans hébergement, l'accueil périscolaire et la halte-garderie

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont ramassées le mardi matin. Veillez à sortir vos poubelles le lundi soir. Si le lundi ou le mardi est un jour férié, les poubelles sont collectées le mercredi.

Pour les objets encombrants, vous êtes invités à les déposer sur le trottoir la veille des jours de ramassage. Pour 2009 :

- mardi 10 mars
- mardi 16 juin
- mardi 8 septembre
- mardi 1^{er} décembre



Dès 8 h 30, les premiers marcheurs pour l'association "Vaincre la mucoviscidose" se sont présentés au ravitaillement à Gidy.



Sur le nouveau parvis de la mairie, les voltigeurs belges, à l'occasion du jumelage des 2 harmonies de Gidy et Gerpinne

14 septembre 2008

Les déchets toxiques (pots de peinture, batteries...) et amiantés ne seront pas ramassés. Les déchetteries d'Artenay et de Patay vous accueillent toute l'année aux jours et heures suivants :

- lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- jeudi de 13 h à 17 h
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Pour le gazon et les végétaux issus des coupes de haies et branchages, un dépôt rue de Maloviers est à la disposition exclusive des habitants de Gidy. Attention à ne pas rallumer le feu en déposant vos végétaux sur les cendres chaudes.



Organisé par la Fédération française du sport d'entr eprise (FFSE), le challenge national du cyclisme s'est tenu pour la première fois à Gidy le 5 octobre 2008. Les coureurs ont pris le départ sous la pluie et le vent.

Conseil municipal du 22 octobre 2008

- Procédure de captation de bien sans maître – Décision d'incorporer dans le domaine communal la parcelle R 153 d'une surface de 320 m² destinée à être rétrocédée au Conseil Général du Loiret dans le cadre de la mise en place d'une ZAC dans le secteur du Champ Rouge
- Création d'un établissement public foncier local (EPL) du Loiret. Approbation des statuts et mise en place d'une taxe spéciale d'équipement au profit de l'établissement
- Vaccination contre la grippe. Accord sur le prix de l'acte médical assuré par le cabinet d'infirmières de Chevilly
- Champ d'urnes – Détermination du tarif d'un caveau cinéraire (comprenant jusqu'à 4 urnes) à 457 € pour une durée de trente ans renouvelable et la concession d'un carré enfant à 100 € pour trente ans, 150 € pour 50 ans et 1500 € pour une concession perpétuelle
- Aménagement du centre-bourg – Travaux supplémentaires. Approbation de l'avenant de l'entreprise Gabriel (lot n°3 - démolition) pour 9 303,40 € ht (11 126,87 € ttc)
- Demande de subvention au Conseil Général du Loiret au titre de l'éducation musicale réalisée dans l'école élémentaire

“ ... plus d'une centaine de piqûres... ”
Non, il ne s'agit pas d'un essaim d'abeilles mais de la vaccination contre la grippe qui a eu lieu en mairie le 23 octobre 2008.



Novembre

Commémoration du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

La commune de Gidy et le Comité d'Entente des Anciens Combattants ont tenu cette année 2008 à célébrer tout particulièrement le 90^{ème} anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. A cette occasion, plusieurs manifestations ont été organisées.

Samedi 8 novembre. Le nouveau drapeau a été remis aux Anciens Combattants. Lors de cette cérémonie à laquelle ont participé 20 drapeaux de différentes délégations, 2 porte-drapeaux ont reçu l'insigne pour 10 ans de service.



Le 11 novembre, une assistance nombreuse a suivi la traditionnelle cérémonie au Monument aux Morts, rehaussée par la présence d'un détachement de la Base Aérienne 123 de Bricy.



Au cours de cette célébration le nouveau "Carré militaire", où reposent cinq soldats de Gidy "Morts pour la France", a été inauguré par les autorités.

Le dimanche 9 a eu lieu le concert de l'Harmonie l'Espérance de Gidy, accompagnée des chorales d'enfants et d'adultes. Entre chants de marche et chants patriotiques, chacun a donné le meilleur de lui-même pour le plaisir de tous.



Tout au long de ces 4 jours, au Gidéum, une exposition retraçait ce que furent ces quatre années de guerre. Documents, tenues, armes, coiffures, presse, affiches ont attiré un nombreux public.

Les sapeurs pompiers

Du 1^{er} janvier au 31 octobre 2008, le CPI (Centre de première intervention) de Gidy a effectué 47 sorties : accidents sur la voie publique, accidents domestiques, feux de voitures, malades à domicile, inondations, destructions d'insectes.

6 sapeurs-pompiers du CPI de Gidy sont intégrés avec le CIS (Centre d'incendie et de secours) de Chevilly en double appartenance avec 26 interventions depuis le 1^{er} janvier 2008.



Intervention sur un nid de guêpes

Les effectifs :

12 sapeurs-pompiers

Chef de Centre : Sergent Martial Duvallet

Caporal Chef : Bernard Fijalowicz, Jean-Philippe Pitois

Caporal : Loïc Pellé, Alain Jamain, David Tabary, David Ladra, Eric Chau

Sapeur 1^{ère} classe : Thomas Périn, Jean-Pierre Teixeira, Sébastien Maigre

Sapeur 2^{ème} classe : Jérémy Delaine

Le corps de Sapeurs-pompiers recrute

Pour tout renseignement, prenez contact avec le chef de centre Martial Duvallet - 139 rue de la Caillardise - 02 38 75 42 33



Recrutement

- **Jérémy Delaine** a intégré CPI le 1^{er} septembre 2008.

Double affectation

- Le garde-champêtre **David Ladra**, sapeur-pompier au CIS de Chevilly en double appartenance au CPI de Gidy le 1^{er} juin 2008

- Le caporal **Eric Chau** du CIS de Boulay Bricy Coinces en double appartenance au CPI de Gidy le 1^{er} novembre 2008.

Changement d'affectation

- **Gaëlle Frey** a quitté le CPI de Gidy le 6 octobre 2008 pour le CIS d'Olivet.

Formation

Les sapeurs-pompiers **David Tabary** et **Thomas Périn** ont suivi la formation d'adaptation de Chef d'équipe pour le grade de Caporal.

Le samedi 8 Novembre, à l'occasion de la commémoration du 90^{ème} anniversaire du 11 Novembre 1918, ont été attribués au Caporal Chef **Bernard Fijalowicz** la médaille et le diplôme d'honneur de porte-drapeau en récompense de ses 10 années de service.

Distinction à la Sainte Barbe Sainte Cécile du 29/11/2008

Le caporal **Jean-Philippe Pitois** a été promu caporal chef.

Médaille de Bronze de l'union départementale des sapeurs-pompiers du Loiret pour 15 ans de service au caporal chef **Jean-Philippe Pitois**.

Médaille d'argent de L'union départementale des sapeurs-pompiers du Loiret pour 20 ans de service au sergent **Martial Duvallet**, au caporal chef **Bernard Fijalowicz** et au caporal **Alain Jamain**.

LE NUMÉRO QUI SAUVE.

18

Dans quels cas appeler :

feu, explosion, fuite de gaz, accident (route, avion, déraillement...), blessés ou malades dans un lieu public, noyade, asphyxie, ef fondrement, inondation... et dans tous les cas où une vie est en danger

Gilet de sécurité et triangle de pré-signalisation obligatoires depuis le 1^{er} octobre 2008



Mode d'emploi du gilet de sécurité :

Le gilet de sécurité, conforme à la réglementation en vigueur, doit être porté par le conducteur avant de sortir du véhicule immobilisé sur la chaussée ou ses abords à la suite d'un arrêt d'urgence.

Bien penser à vérifier la conformité du gilet :

Ce gilet doit être conforme à la directive 89/686/CEE. Cette conformité est attestée par le marquage C E apposé sur le gilet et par la présence d'une notice d'instruction.

Mode d'emploi du triangle

Le triangle de pré-signalisation doit se trouver à bord du véhicule. Le conducteur doit le placer sur la chaussée, dès qu'il sort du véhicule, à une distance de 30 mètres au moins de celui-ci ou de l'obstacle à signaler.



N'oubliez pas :

L'allumage des feux de détresse reste obligatoire, lorsque le véhicule en est équipé.

Sanctions applicables :

Le non-respect de ces obligations est passible, comme en cas de non-utilisation des feux de détresse, d'une contravention de quatrième classe, amende forfaitaire de 135 euros, amende minorée de 90 euros.

A cette même date, le port du gilet de sécurité est obligatoire pour les cyclistes circulant la nuit et hors agglomération, ou le jour dans de mauvaises conditions de visibilité.

Gendarmerie nationale

La communauté de brigades d'Artenay - Patay

La communauté de brigades d'Artenay-Patay regroupe 2 brigades :

- la brigade territoriale de proximité d'Artenay, chef-lieu de la communauté
- la brigade territoriale de proximité de Patay

Le concept de communauté de brigades se situe au cœur de la modernisation du maillage territorial des unités élémentaires de la gendarmerie départementale.

Ses missions sont diversifiées : surveillance



générale, police route, intervention, police judiciaire, police administrative.

Elle a pour objet de satisfaire aux impératifs suivants :

- optimiser les moyens humains et matériels
- garantir une permanence de l'accueil du public, d'information et d'aide aux victimes
- garantir une présence visible de jour comme de nuit propre à rassurer la population et créer un climat d'insécurité pour les délinquants
- garantir une réponse aussi rapide que possible à tout événement troublant la paix et la tranquillité publique
- renforcer le contact avec les élus et la population.

Accueil du public

La brigade chef lieu de canton d'Artenay est ouverte au public 24 h/24 et 7 j/7.

A partir de 19 h, les communications sont renvoyées sur le centre opérationnel et de renseignement de la gendarmerie à Orléans. Ce service

gère les appels sollicitant la patrouille la plus proche de l'événement ou la plus opérationnelle.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, l'accueil du public de la gendarmerie de Patay est réalisé uniquement les lundis, mercredis et samedis de 14 h à 19 h, créneaux adaptés aux sollicitations les plus fréquentes.

Les objectifs de cette expérimentation :

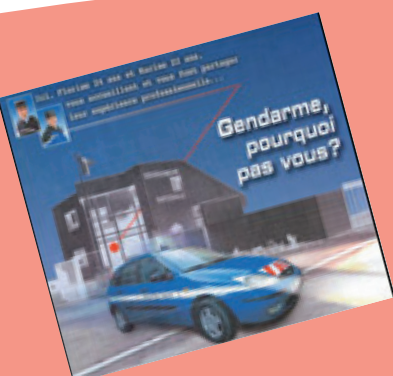
- simplifier les démarches des administrés avec des horaires d'accueil fixes et clairement établis,
- assurer une présence renforcée de la gendarmerie nationale sur le terrain dans le cadre de sa mission de sécurité publique.

La gendarmerie recrute

Chaque année, la gendarmerie recrute un nombre important de candidats de qualité. Vous avez entre 18 et 36 ans, vous pouvez faire carrière en gendarmerie au sein d'une véritable entreprise à visage humain, au service des autres, au cœur de l'événement et à la rencontre des techniques les plus modernes.

Ouvert aux jeunes filles et aux jeunes gens, sans condition de diplôme, la carrière de gendarme garantit en métropole, outre-mer ou à l'étranger un emploi stable, des possibilités de promotion réelle ainsi qu'un très large éventail de métiers.

Les personnes intéressées peuvent se présenter à la brigade d'Artenay ou de Patay où elles seront renseignées sur les candidatures.



Ce début d'année 2008 a vu la fin des travaux commencés en 2007 :



● Salle Malvoviers



Sur les bases agrandies de l'ancienne salle, la nouvelle construction a permis d'installer au même niveau une salle de 197 m², un office, des sanitaires, un vestiaire et des placards de rangement. De larges baies vitrées contribuent à l'éclairage naturel de la salle. Une pompe à chaleur assure la climatisation de l'ensemble. Les locaux du sous-sol ont été réhabilités et ont permis l'installation de deux salles et d'un bureau pour les besoins de la musique municipale et d'un local technique réservé à la commune.

Il est à remarquer que tant pour les différentes manifestations et cérémonies, que pour les associations, cet ensemble, en service depuis plusieurs mois, donne totale satisfaction.

● Carré militaire



Le carré militaire le long du mur Est, en alignement du monument aux morts central, est maintenant terminé. Une pierre tombale en marbre et gravillons

blancs recouvre les caveaux. A sa tête, une flamme taillée dans le marbre l'honore. Des plaques aux noms de nos soldats sont fixées sur le support. A chaque cérémonie, un mât permettra de hisser les couleurs. L'ensemble a été réalisé pour un coût

de 5 396 € TTC.

Un remerciement au Souvenir Français pour nous avoir accordé une subvention.

● Cimetière

Toujours au cimetière, le travail de relèvement des tombes non entretenues est terminé. Dans le cadre du réaménagement, il a été construit 10 caveaux à proximité de la pyramide ainsi qu'un carré pour les enfants, pour un coût de 6 800 € TTC.

Cette année 2008 a vu l'exécution ou le démarrage de travaux importants

● Les " Hauts Vergers"

Un nouveau lotissement à l'ouest du bourg, comportera à sa phase terminale une cinquantaine de logements répartie en pavillons individuels, jumelés et en bandes. Les habitations sont en cours de construction.

● Travaux de voirie

- route de Chevilly : arasement des bas cotés et reprise des fissures sur la chaussée
- rue du Cas Rouge : réfection d'une partie de trottoir
- la Tremblerie : aménagement de la chaussée permettant le demi-tour du camion poubelle (voie sans issue)

Coût global des travaux : 64 640,81 € TTC

● Ecole maternelle

Travaux de peinture dans l'entrée, le dortoir et le vestiaire, pour un coût de 6 354,68 € TTC

● Réseaux

Enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage existants, place Lucien Bourgon, rue du Stade, une partie des rues du Bourg, de Malvoviers et de Boulay. Travaux financés à 85% par le Conseil Général, 15% restant à la charge de la commune.

● Presbytère

Remplacement de la chaudière défectueuse par l'installation d'une chaudière à gaz, raccordement au réseau de distribution, remplacement des robinetteries de radiateurs, mise en conformité, pour un coût de 8 214,13 € TTC

● Stade Charles Fousset

Installation de 3 bancs de touche couverts pour un coût de 4 604,60 € TTC

● Réhabilitation de la Place Lucien Bourgon



L'abattage des arbres (tous plus ou moins vieux et malades) a sonné le démarrage du chantier, suivi par la démolition de l'habitation près de l'ancienne boulangerie.



Les travaux de la future "rue des Hauts Vergers" reliant la place Lucien Bourgon à la future "Place de la Tour" sont bien

avancés. On peut remarquer des places de parking, de larges trottoirs avec des espaces verts. La restauration de l'ancien puits agrémentera cette nouvelle voie du centre bourg.



Après cinq mois de travaux, l'ensemble de la place se dessine. Des bordures en pierre blanche du Portugal délimitent les trottoirs, les parkings et les espaces verts.

Les allées vers l'église et la mairie ainsi que les parkings s'y rattachant seront pavés en pierre de Souppes. Les parkings périphériques seront en béton

Un vaste chantier pour lequel cinq entreprises régionales ont été retenues, suite à un appel d'offres public lancé par la maîtrise d'oeuvre, le cabinet Inca :

- lot 1 : VRD, Eurovia : 992 602,26 € TTC
- lot 2 : Eclairage public, ISI Elec : 245 144,43 € TTC
- lot 3 : Démolition, Gabriel : 94 484,00 € TTC
- lot 4 : Sanitaires / Garage, Malard : 85 150,77 € TTC
- lot 5 : Espaces verts, Gabriel : 205 399,01 € TTC



désactivé, les surfaces de roulement en enrobé. Les passages piétons seront, eux, réalisés en résine.



Des lampadaires sobres, élégants, économiques assureront l'éclairage public de l'ensemble du projet. De la pelouse, des végétaux compléteront les espaces verts, sans oublier la plantation d'arbres de chaque côté de l'allée face à l'entrée de l'église et en bordure sud de la place.

Un nouvel aménagement permettra l'installation des toilettes publiques, ainsi qu'un garage attenant au presbytère.

De nouveaux éclairages seront mis en place afin de valoriser le clocher, la façade ainsi que les vitraux de l'église.



Le budget primitif représente l'acte financier & juridique fondamental. Il constitue à la fois un document pour une année civile d'une part, et un acte d'autorisation d'exécution d'autre part.

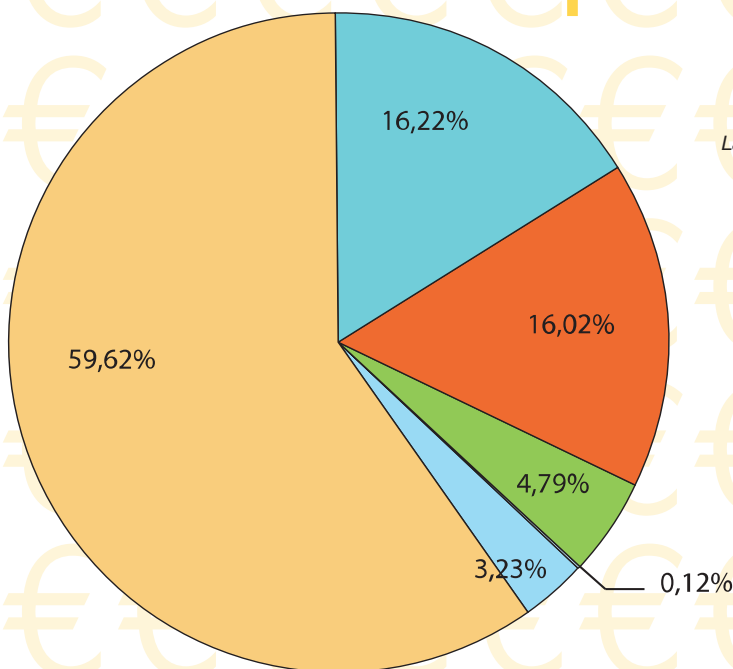
Elaboré par le Maire, le budget primitif 2008 a été adopté par le Conseil Municipal le 15 mai 2007.

Impôts

Taux des 4 taxes d'habitation

TAXES	BASES
Taxe d'habitation	1 403 000 €
Foncier bâti	4 293 000 €
Foncier non bâti	80 000 €
Taxe professionnelle	8 481 000 €

Le budget distingue deux catégories de dépenses : fonctionnement et investissement



Dépenses de fonctionnement

3 343 690 €

La section de fonctionnement englobe les éléments nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des services.

- Charges à caractère général 542 239 € (dont voirie 160 k€, électricité 80 k€)
- Frais de personnel 535 500 €
- Charges de gestion courante 160 100 € (dont service incendie 51 k€)
- Charges exceptionnelles 4 000 €
- Charges financières 108 000 € (service de la dette)
- Autofinancement 1 993 851 € (surplus de recettes prévisionnelles)

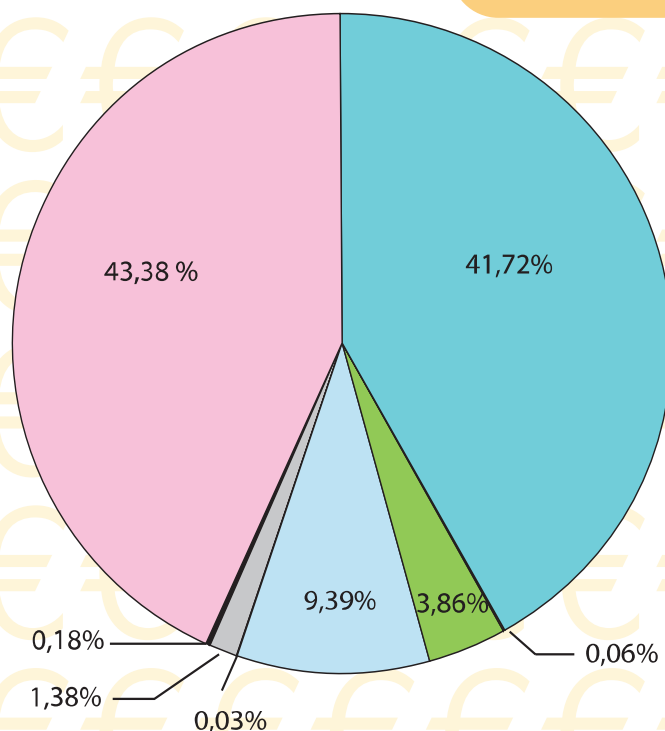
“

L'excédent de recettes dégagé par la section de fonctionnement est en priorité au remboursement de la dette communale, le surplus constituant l'excédent qui permettra d'abonder les investissements prévus par le budget primitif.

Recettes de fonctionnement

3 343 690 €

- Impôts et taxes 1 395 000 € (dont taxes locales 1 170 k€)
- Atténuation des charges 2 000 €
- Produit des services du domaine 129 000 € (dont tickets de cantine et garderie : 75 000 €)
- Dotations et participations 314 100 € (dont DGF 196 k€)
- Produits exceptionnels 1 000 €
- Produits de gestion courante 46 000 €
- Produits financiers 6 000 €
- Excédent antérieur reporté 1 450 590 €



Annexes 2008

Document prévisionnel des dépenses (avec une limite impérative) & de recettes (enveloppe indicative) pour engager les dépenses et de recouvrer les recettes d'autre part. Approuvé par le conseil municipal le 27 février 2008.

Finances locales

Comptes communaux 2008

TAUX	PRODUITS
9,70 %	136 091 €
12,44 %	534 049 €
45,00 %	36 000 €
6,02 %	510 556 €
TOTAL	1 216 696 €

Profil des recettes et de dépenses d'investissement

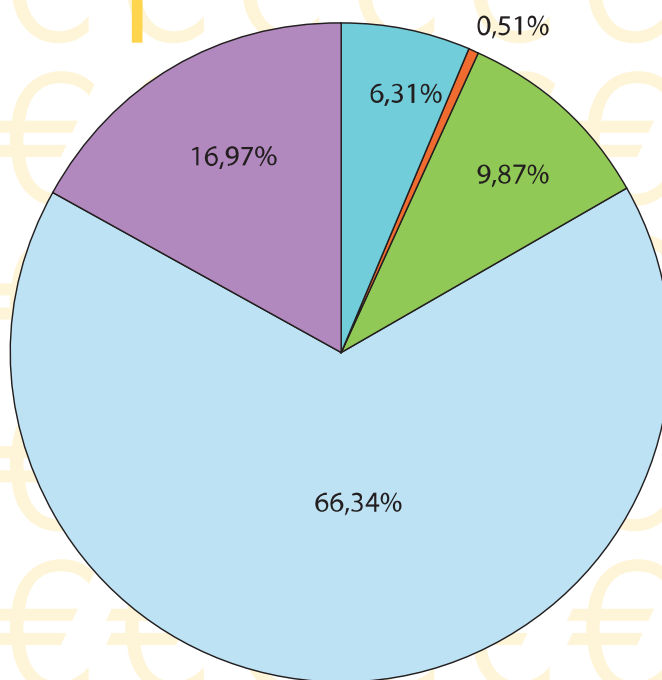
Dépenses d'investissement

3 960 363 €

La section d'investissement présente les programmes d'investissement.

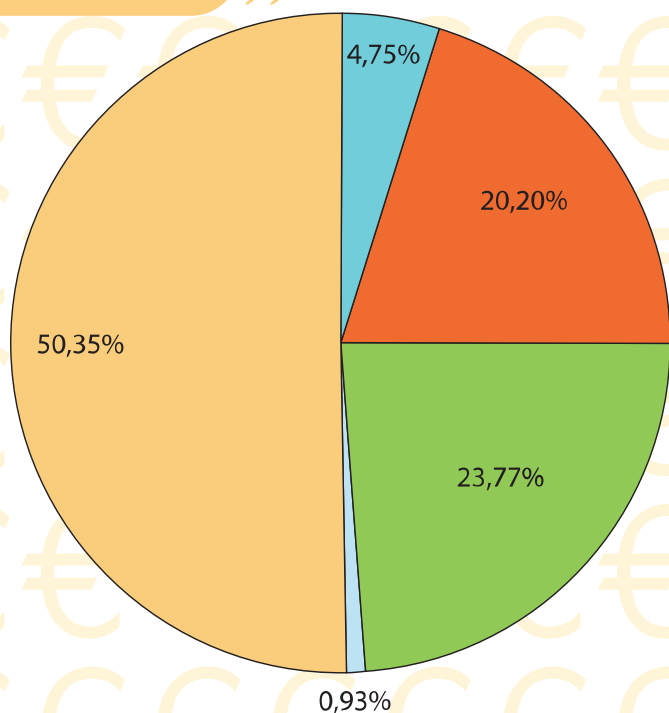
- Remboursement des emprunts 250 000 €
- Immobilisations incorporelles 20 000 €
- Acquisitions 391 000 €
- Déficit antérieur reporté 672 113 €
- Travaux 2 627 250 €
(dont place L. Bourgon : 1 622 k€ - Salle Malvoiers solde 270 k€)

Par rapport aux dépenses, le fonctionnement, est utilisé en priorité pour le remboursement du capital emprunté par la commune. Le reste est financé par l'autofinancement de la commune.



Recettes d'investissement

3 960 363 €



- Subventions d'investissement 188 093 €
- Emprunt 800 000 €
- Dotations de l'Etat & Réserves 941 419 € (dont 547 k€ d'excédents de fonctionnement)
- Autres immobilisations financières 37 000 €
- Autofinancement 1 993 851 € (surplus de recettes de fonctionnement finançant des dépenses d'investissement)

Ecole primaire

- o CP : 24 élèves avec Béatrice Fauconnier
- o CE1 : 18 élèves avec Céline Bonaventure
- o CE2 : 22 élèves avec Florence Fromion
- o CM1 : 25 élèves avec Arnaud Houzé
- o CM2 : 25 élèves avec Pascal Fauconnier

Mme Ruelle assure la décharge de direction de M. Fauconnier.

Mme Fromion assure les cours d'anglais pour les CE2 et CM1, Mme Bonaventure pour la classe de CE1 et Mme Doyelle enseignante spécialisée pour la classe de CM2.

M. Mathieu et Mme Mayen assurent les cours d'allemand.

Mme Peron assure les cours de musique pour toutes les classes.

Les enfants des classes de CE1, CE2 et CM1 bénéficient à tour de rôle d'un créneau horaire à la piscine de Saran, le vendredi après-midi.



Information
Le soutien scolaire instauré pour cette nouvelle rentrée aura lieu soit le mardi soir de 16 h 30 à 17 h 30, soit le mercredi matin entre 9 h et 12 h.

Le jardin des enfants

Au mois de juin, dans le cadre du projet éducatif, les enfants ont réalisé un jardin...



PARENTS

Ecole Primaire

Christine Bertacchini
Jean Pierre Laurent
Jean Marc Mayen
Muriel Haquet
Valérie George

William Gasser
Florence Duhem
Véronique Defrance
Sylvie Perraud
Véronique Delouche

Ecole maternelle

- o Agnès Coutin : 20 élèves en Petite Section et 5 élèves en Moyenne Section
- o Mathilde Belouard : 13 élèves en Moyenne Section et 10 élèves en Grande Section
- o Céline Rocher-Archenault : 23 élèves en Grande Section

Au cours des vacances de Pâques, l'entrée de l'école, un vestiaire et le dortoir ont été repeints. A la rentrée, l'école a été équipée de 12 nouvelles tables et chaises.



Vacances Scolaires

Noël : du samedi 20 décembre
2008 au lundi 5 janvier 2009
Hiver : du samedi 21 février au
lundi 9 mars
Printemps : du samedi 18 avril
au lundi 4 mai
Été : du jeudi 2 juillet au
mercredi 2 septembre

Information

Le soutien scolaire se déroule
les mardis et jeudis de
16 h 30 à 17 h 30



D'ELEVES

Ecole Maternelle

Nicolas Danic
Nathalie Pothain
Aurélie Bourens-Merose
Christel Pitois
Elodie Lascoux
Sandrine Rossignol



La restauration scolaire

Tarifs des repas :

- 3,40 € pour le 1^{er} enfant
- 3,10 € pour le second enfant ou les suivants d'une même famille

Depuis la rentrée, la préparation des repas est assurée par La Bonne Bouche Pithivérienne. Par ailleurs, la cuisine a été équipée d'un nouveau four. Ces nouveautés semblent être appréciées par nos enfants.



La garderie périscolaire

Les créneaux horaires de la garderie périscolaire ont été maintenus pour cette rentrée 2008.

- 7h30 à 9h00 le matin et 16h30 à 18h30 le soir tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Tarifs de la garderie :

- 1,70 € le matin
- 1,70 € le soir

Nous demandons à tous de bien respecter les horaires d'ouverture et de fermeture.

Le centre de loisirs

Le centre de loisirs s'est déroulé du 7 juillet au 1^{er} août 2008.

Basé sur l'humour, la joie de vivre et la diversité des activités culturelles et sportives, il a rassemblé les enfants de Gidy et de Cercottes âgés de 3 à 12 ans.

Les 3/5 ans ont pu découvrir la confection du pain et ses secrets de fabrication et apprendre à respecter la nature qui nous entoure.

Les 6/8 ans ont réussi leur baptême de poney, réalisé un projet sur les "rêves d'une terre propre" et fabriqué des instruments de musique avec la compagnie "Roule caillou".



Les 9/12 ans ont su découvrir l'esprit sportif avec les Jeux Olympiques et le mini camp à Cloyes sur le Loir. Enfin, le spectacle, conçu et réalisé par les enfants, a ravi petits et grands autour d'un buffet.

La Maison des Hirondelles

La halte-garderie, située en face de la boulangerie, peut accueillir vos enfants de 3 mois à 6 ans.

Elle est ouverte les lundis de 8h30 à 12h30, les mardis de 13h30 à 17h30 et les jeudis de 9h00 à 17h30.

Chaque semaine, 6 enfants partagent un moment convivial en restant déjeuner le jeudi midi.

Pendant le temps d'accueil, l'équipe éducative propose et

organise différentes

activités et jeux favorisant l'éveil, le développement psychomoteur et la socialisation des enfants.



A noter que la convention signée avec la commune d'Artenay permet de bénéficier des mêmes conditions d'accueil pour les enfants à la halte-garderie d'Artenay (ouverture les mardis et vendredis de 9 h à 12 h).

Téléphone : 02 38 75 37 41

Sapeurs-pompiers

L'amicale s'est retrouvée pour sa traditionnelle assemblée générale en début d'année, en présence du maire, des conseillers, des anciens pompiers et des présidents d'association. Après la présentation du bilan moral et financier de l'amicale, le **nouveau bureau** a été désigné comme suit :

Président :	Alain Jamain
Vice-président :	Martial Duvallet
Secrétaire :	David Tabary
Trésorier :	Jean-Philippe Pitois
Commissaires aux comptes :	Thomas Perin et Jean-Pierre Teixeira

Le 14 juillet, un barbecue a été organisé devant le centre de secours auquel étaient conviés nos pompiers retraités. Ce même jour, le tirage au sort de la tombola de l'amicale a désigné 6 gagnants pour une invitation au **dîner dansant du 15 novembre**. Le tournoi annuel de **football en salle** qui connaît d'année en année un succès croissant, a précédé cette soirée.

Les pompiers participent également au **téléthon** annuel.

2008 a été encore marquée par la préparation d'un voyage qui aura lieu du **1^{er} au 8 février 2009**, destination le soleil de **Jordanie**.

Nous **tenons** à remercier tous les Gidéens pour l'accueil qui nous est réservé lors de la présentation de nos calendriers.



Responsable : Alain Jamain – tél. 02 38 75 36 45



TAG

Le Théâtre amateur de Gidy a encore remporté un vif succès lors des représentations du **8 et 9 mars 2008**. La troupe des enfants a présenté plusieurs saynètes dont "**Anges et Démons**", adapté et mis en scène par Mamylène. La troupe des adultes a interprété une pièce d'Yvon Taburet "**Au Camping des Flots Bleus**".



La saison ne s'est pas arrêtée là puisque le capitaine des Flots bleus (notre présidente Elise Veith) a épousé Chopineau, le vrai faux commissaire (Nicolas di Piazza) le 12 juillet.



Les membres du TAG se répartissent sur 3 ateliers :

- **enfants** (CE2 à 6^{ème}) le mardi de 18 h 15 à 19 h 30
- **ados** (5^{ème} à Terminale) le mardi de 19 h 45 à 21 h 15 (nouvelle section depuis septembre)
- **adultes** le mercredi de 20 h 30 à 22 h

En 2009, 2 week-ends vous sont proposés pour venir vous divertir :

les **4 et 5 avril**, la troupe des adultes interprétera "**Ma belle mère est givrée**" de Marie Laroche-Fermis

les **9 et 10 mai**, les enfants vous proposeront une comédie musicale "**Charivari dans la rue enchantée**" et les ados une enquête policière "**Le coupable est dans la salle**" d'Yvon Taburet

Cher public, notez bien ces rendez-vous !

Responsable : Elise Di Piazza

tél. 02 38 73 45 52

Tennis de table

La saison de l'Association Sportive de Tennis de Table 2007/2008 s'est terminée fin juin par notre tournoi annuel. La "DINAS'CUP" ouverte aux licenciés ou non a réuni comme par le passé une partie de l'élite des clubs voisins ainsi qu'un tableau réservé aux loisirs. Pour la seconde année, l'association des «100 arpents» était invitée. Cette démarche est très appréciée par ces personnes avides de contacts. Nous vous donnons rendez-vous en juin 2009.

Responsable : Jean-Yves Duchaillet
tél. 02 38 75 37 00



Les années d'Or

Le club des Années d'Or vous propose depuis mai 2008, **une bibliothèque** ouverte à tous,
- le mercredi des semaines paires de 17 h à 18 h 30
- le samedi des semaines impaires de 10 h à 11 h 30

Plus de 1500 livres sont à votre disposition.

Nous remercions vivement la municipalité de son aide pour notre projet.

Merci à toutes les personnes pour les dons de livres. Merci à tous pour votre générosité.

Des animations tout au long de l'année sont proposées,

- **marche** dynamique le mardi matin - marche sympathique le mardi après-midi

- **belote** et **scrabble** le jeudi après-midi

- **pétanque** le mercredi et le vendredi après-midi

Des visites de sites et voyages



sont organisées pour le plaisir et la culture de tous.

Venez nous rejoindre ! Le club compte actuellement 143 personnes.

La bonne humeur, la convivialité et la joie d'être ensemble forment

un groupe de séniors jeune et dynamique.

Responsable : Thérèse Dupuis
Tél. 02 38 75 45 25

Le club de Tennis ouvert à tous, vous propose :

- une formation, en salle, sur l'année (du 1^{er} octobre au 31 mai)
 - un tournoi ouvert à tous (en juin)
 - un stage de deux heures par jour pendant une semaine (à la fin du mois d'août)
 - des rencontres Ufolep avec des équipes masculines et féminines.
- Cette année, nous avons engagé deux équipes en compétition.

Nous recrutons des participants masculins et féminins pour les prochains championnats.

Pour la saison 2007/2008, 23 enfants et 6 adultes ont suivi les cours de formation sur l'année. 18 enfants et adultes ont participé au stage du mois d'août.

Le tournoi, par contre n'a pas eu lieu, faute de participants.

L'A.S.G.Tennis participe au Téléthon.

Responsable : Jean Gabin – tél. 02 38 75 45 57



ASG Tennis

Basket-ball

L'Amicale Gidy basket existe depuis maintenant 7 ans et évolue d'année en année. Notre association compte désormais une centaine de licenciés répartis en plusieurs catégories :

- 1 équipe de babys basketteurs
- 1 équipe de mini poussins mixtes
- 1 équipe de poussines et 1 équipe de poussins
- 1 équipe de benjamines et de benjamins
- 1 équipe de seniors filles
- 1 équipe de seniors garçons
- 1 équipe de loisirs mixte

L'Amicale Gidy Basket est composée de bénévoles, entraîneurs et membres du bureau qui travaillent d'arrache-pied tant au niveau sportif avec de très bons résultats (individuels et collectifs) qu'au niveau événementiel (match de gala avec l'équipe espoirs de l'Entente Orléanaise contre Ormes, arbre de Noël, Journée basket...) afin de faire connaître notre club et surtout de nous faire passer des moments inoubliables autour de notre sport !

Alors, petits et grands, n'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Responsable : Séverine Bissier

Tél. 02 38 75 12 36

L'équipe de poussines



Harmonie l'Espérance

Jumelage Gerpennes - Gidy

Ils étaient attendus, ils étaient là pour la fête des Croix de Moissons, portant avec eux la joie de vivre et le folklore wallon. Depuis 1992, l'Harmonie Royale St Michel de Gerpennes et les « marcheurs napoléoniens » retrouvent l'Espérance tous les 4 ans à Gidy pour partager non seulement leur passion de la musique, mais aussi pour vivre intensément une amitié solidement ancrée et communiquée aux habitants de notre commune.



Ecole de musique

Nos jeunes musiciens de l'école de musique ont montré leurs prouesses lors de l'audition en fin d'année scolaire et furent récompensés de leurs efforts par les applaudissements des spectateurs.

Responsable : Jean-Alain Delafoy - tél. 02 38 75 30 40

Comité des fêtes



Soirée dansante 2008 au Gidéum

Dans une ambiance de convivialité, le Comité des Fêtes organise tout au long de l'année des manifestations pour distraire et animer notre village.

Les prochaines dates pour 2009 :

- **24 janvier** : Fête de la St Vincent, en forêt, autour d'un feu de bois
- **7 février** : Boum Ado au Gidéum
- **16 et 17 mai** : Rollers et Gidéenne (grand succès en 2008 où enfants et adultes se retrouvent avec plaisir).

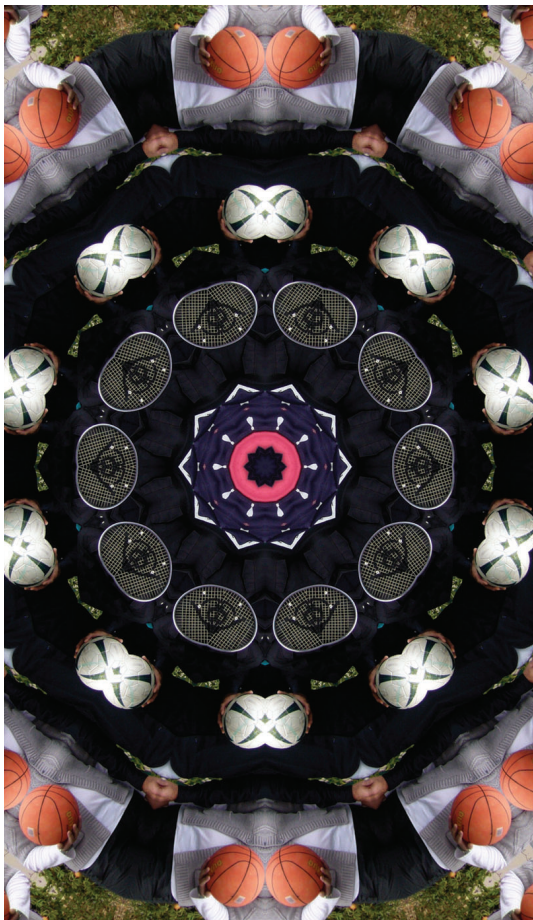
Notre assemblée générale est prévue le vendredi 16 janvier 2009.

Si vous souhaitez nous rencontrer, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Responsable : Véronique Thauvin

Tél. 06 86 96 57 06





S.K. DO.TO

Le Karatedo, un art pour le développement et le bien-être personnel
 Le Karatedo, un art d'expression corporelle
 Le Karatedo, une école d'auto-défense



«Le but ultime du karatedo ne réside ni dans la victoire, ni dans la défaite, mais dans le perfectionnement du caractère du pratiquant».

Funakoshi, fondateur du Karatedo.

Responsable : Mickaël Togavalevale - tél. 02 38 75 49 48



Anciens combattants



Le 8 novembre se déroulait au Gidéum la remise du drapeau au comité d'entente des anciens combattants, en présence du maire et des autorités civiles et militaires et de nombreux drapeaux.



Hommage était rendu aussi aux Gidéens qui ont combattu en Afrique du Nord lors de la guerre d'Algérie.

Responsable : Marcel Lorphelin - tél. 02 38 75 35 40

Football club Boulay Bricy Gidy

La saison 2007/2008 s'est caractérisée par l'accession de l'équipe 1 en 2^{ème} division. Les joueurs et leur entraîneur ont réalisé une saison remarquable et obtenu le droit d'évoluer au niveau supérieur. De nouveaux animateurs pour les équipes de jeunes ont rejoint nos effectifs.

Equipes engagées pour la saison 2008/2009 :

- Débutants : 3 équipes engagées sur les plateaux le samedi
- Poussins : 1 équipe pour les matchs le samedi
- Benjamins : équipe engagée à 9 pour les matchs le samedi
- de 15 ans : 1 équipe engagée en entente avec Chevilly le samedi
- Séniors 1 : en 2^{ème} division départementale, match le dimanche après-midi



- Séniors 2 : en 5^{ème} division départementale, matchs le dimanche après-midi
- Vétérans : matchs le vendredi soir

Loto le 28 mars 2009 à 20 h, au Gidéum.

**Responsable : Gilles Béchard
 Tél. 02 38 75 30 02**

Familles rurales



Vous avez du temps libre ou vous avez envie de rencontrer d'autres personnes, venez nous rejoindre autour d'une activité : cuisine, art floral, réfection de fauteuils, peinture et collages sur différents supports.

Par l'aide à domicile, nous pouvons répondre à vos besoins à certains moments de la vie.

Responsable : Françoise Foulon - tél. 02 38 75 36 60



Gym

Bougez pour entretenir votre santé et votre moral !

Lundi matin : gym détente
Lundi soir : 30 mn de step après le cours
Mardi et jeudi : step 1 fois par mois
Mercredi matin : gym enfants

Venez nous rejoindre !

**Responsable :
Véronique Mercier - tél. 02 38 75 31 21**



La Gerb'Hier



C'est une ambiance à la fois artisanale et animalière qui a régné cette année sur la Fête des fraises. En effet, les animaux de

la ferme étaient pratiquement tous là, surveillés de près par un énorme ours, clou du spectacle.

Comme à l'habitude, vieux tracteurs, vieux attelages et expositions artisanales ont fait la joie des promeneurs venus une fois de plus très nombreux à cette fête devenue une coutume dans notre village.

**Responsable : Eric Brunel
tél. 02 38 75 34 48**

Société de chasse



Elle a pour objectif de permettre aux habitants non propriétaires de pouvoir exercer leur loisir.

En outre, notre association poursuit des fins d'intérêt plus général en assurant une gestion réfléchie du gibier.

L'association compte 41 sociétaires pour une superficie chassée de 491 ha.

**Responsable :
Jean-Jacques Beaugendre
Tél. 02 38 75 32 81**

Naissances

Raphaël Lenain

le 10 janvier 2008 à Orléans
24 route d'Ormes

Noelig Hoëllard

le 25 janvier 2008 à Orléans
414 rue de Beaurepaire

Capucine Couvin

le 7 mai 2008 à Orléans
25, rue de Marmogne

Antonin Chéreau

le 29 juin 2008 à Saint Jean de Braye
432 rue de Beaurepaire

Eileen Gobin

le 12 juillet 2008 à Gien
18 rue de la Vallée

Mélany Voisin

le 3 septembre 2008 à Orléans
23 rue René Maréchal

Noah Miranda Fernandes

le 6 septembre 2008 à Orléans
362 route de Cercottes

Lucas Chevalier

le 3 octobre 2008 à Saint Jean de Braye
196 rue du Bourg

Timoté Mabileau

le 8 octobre 2008 à Saint Jean de Braye
419 rue du Bourg

Manon Gambert

le 12 octobre 2008 à Saint Jean de Braye
279 rue du Cas Rouge

Lionel Moreira

le 22 octobre 2008 à Orléans
2 rue des Acacias

Miguel Moreira

le 22 octobre 2008 à Orléans
2 rue des Acacias

Louane Villain

le 15 novembre 2008 à Orléans
5 B place Lucien Bourgon

Zoé Pichard

le 18 novembre 2008 à Saint Jean de Braye
5 C place Lucien Bourgon

Longue et heureuse vie

Parrainage civil

Mathys et Mathéo Marischaël

le 11 mai 2008

Mariages

Bernardo Salgado et Jocelyne Lesourd

le 19 janvier 2008

Daniel Martin Herrera et Audrey Delavarenne

le 3 mai 2008

Loïc Dufresne et Nathalie Elleouet

le 28 juin 2008

Vincent Hamard et Cécile Derosier

le 28 juin 2008

Nicolas Di Piazza et Elise Veith

le 12 juillet 2008

Emmanuel Agogué et Sonia Kourim

le 30 août 2008

Meilleurs vœux de bonheur

Nous ont quittés

Julie Mandreux veuve Venot (82 ans)

le 3 janvier 2008 à Fleury-les-Aubrais
176 rue de la Renardière

Renée Beauvallet veuve Boisseau (82 ans)

le 7 janvier 2008 à Orléans
655 rue du Bourg

Jean Fijalowicz (94 ans)

le 12 février 2008 à Gidy
152 route de Cercottes

Jean Barrault (81 ans)

le 11 juin 2008 à Orléans
46 rue de la Caillardise

Micheline Sougy épouse Roger (70 ans)

le 15 août 2008 à Gidy
432 rue du Bourg

Joël Schwobmann (39 ans)

le 21 août 2008 à Gidy - Autoroute A10
7 rue du Grand Clos

à Fougères / Bièvre (Loir et Cher)

Gilbert Roger (75 ans)

le 7 octobre 2008 à Saran
432 rue du Bourg

Gérard Donatien (74 ans)

le 26 novembre 2008 à Gidy
326 route de Saran

Sincères condoléances aux familles

Naissances chez les employés communaux

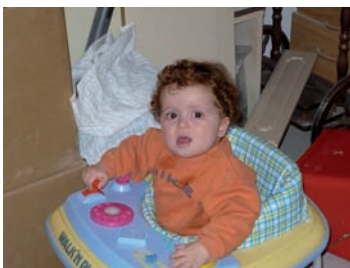
Chez Nicolas

le jardinier

Le 3 janvier 2008 à 10 heures 27,
Raphaël Toutin a pointé

le bout de son nez.

Annabelle, sa grande sœur, est ravie puisque son papa a choisi de prendre un congé parental pour s'occuper des deux bouts de choux.



Chez Marie, agent administratif

Son frère Alexis, ses parents Marie et Franck sont heureux de voir la famille s'agrandir avec l'arrivée de Timoté né le 8 octobre 2008 à 00 h 25. Un grand bonheur de 46,5 cm et 2 kg 310 de tendresse.



Chez Dorothée,

directrice de la halte-garderie

Faustine est venue agrandir la famille le 20 mai 2008 à 20 h 56.

Sa grande sœur de 2 ans, Glwadys, est ravie d'avoir bientôt quelqu'un pour jouer avec elle.



Élections européennes de 2009

Les élections européennes 2009 se dérouleront le 7 juin 2009. Elles auront pour but d'élire le nouveau parlement européen. Plus de 350 millions d'électeurs seront appelés à voter. Les bureaux de votes seront ouverts à des jours différents selon la tradition du pays, mais les résultats des 27 états-membres ne seront dévoilés que le dimanche soir. Ce sera la 7^{ème} élection européenne.



Les députés européens

Le Parlement européen est l'organe de représentation des citoyens des Etats membres de l'Union européenne. Les députés européens, élus pour 5 ans, défendent les droits des citoyens européens et exercent trois pouvoirs :

législatif, budgétaire et contrôle politique des autres institutions européennes.

785 députés siègent au Parlement européen depuis le 1^{er} janvier 2007.

Le nombre de députés élus est de 78 pour la France.

Les 27 pays de la communauté européenne

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Source : site [touteleurope.fr](http://toutteleurope.fr)



Quiz sur l'Europe

1 - Combien d'Etats membres compte l'UE ?

- a) 15 b) 27 c) 25

2 - Quel pays n'appartient pas à l'UE ?

- a) La Suède b) La Norvège c) La Finlande

3 - Quel est l'hymne de l'UE ?

- a) Il n'y a pas d'hymne européen
b) L'hymne à l'amour
c) L'hymne à la joie

4 - Combien d'Etats membres de l'UE n'utilisent pas l'euro ?

- a) 12 b) 2 c) 10

5 - Quel est le slogan de l'Union européenne ?

- a) In varietate concordia (Unie dans la diversité)
b) E pluribus unum (À partir de plusieurs, un)
c) Veni Vidi Vici (Je suis venue, j'ai vu, j'ai vaincu)

6 - Comment s'appelle le programme d'échange pour les étudiants de l'UE ?

- a) Erasmus b) Studiosus c) Socrates

7 - Quel est l'acte fondateur de l'Union européenne ?

- a) La signature des Traités de Rome en 1957
b) La signature de l'Acte unique européen en 1986
c) La signature du traité de Maastricht en 1992

8 - Combien d'étoiles compte le drapeau européen ?

- a) 15 b) 12 c) 27

9 - Quel est le nom du grand texte de l'Union européenne sur les droits de l'homme ?

- a) la Convention européenne des droits de l'homme
b) la Déclaration universelle des droits de l'homme
c) la Charte européenne des droits fondamentaux

10 - Avec le programme européen Jeunesse en action, les moins de 30 ans peuvent effectuer ?

- a) le service militaire européen
b) le service volontaire européen
c) le service civil européen

Nouvelles immatriculations des véhicules

Un numéro attribué à vie à votre véhicule

A partir de janvier 2009, la France met en place un nouveau système d'immatriculation des véhicules (SIV).

Pourquoi ?

- parce que l'actuel système d'immatriculation, qui date de 1950, sera bientôt saturé
- parce que le système informatique qui le gère est vieillissant et ne peut plus évoluer techniquement

Comment ?

Un numéro d'immatriculation sera attribué définitivement à votre véhicule, de sa première mise en circulation jusqu'à sa destruction. Ce nouveau système présentera des avantages pratiques et d'importantes simplifications et économies pour l'automobiliste.

Par exemple,

- si vous déménagez dans un autre département en conservant votre voiture, vous ne serez plus obligé de faire modifier son numéro d'immatriculation

- si vous achetez une voiture d'occasion déjà immatriculée dans le nouveau système, vous conserverez le même numéro, d'où que vienne ce véhicule



Quand ?

Les véhicules recevront un nouveau numéro d'immatriculation :

- à partir du 1^{er} janvier 2009 pour les véhicules neufs
- à partir du 1^{er} mars 2009 pour les véhicules d'occasion, lors d'un changement de propriétaire ou d'adresse, ou de toute autre modification affectant la carte grise. Aucune date butoir n'étant imposée, le basculement dans le nouveau système se fera au fur et à mesure de ces opérations.

Les cyclomoteurs seront repris dans le nouveau système à partir du 1^{er} janvier 2009 ; ceux actuellement non immatriculés auront jusqu'au 1^{er} janvier 2010 pour se faire immatriculer dans le SIV.

Un système plus simple, plus sûr et plus performant

Plus simple

La simplification des procédures liées à l'immatriculation entraînera des économies de temps et d'argent. Vous pourrez faire immatriculer votre véhicule partout en France, quel que soit votre lieu de domicile, auprès :

- d'un professionnel de l'automobile habilité (garagiste, concessionnaire, etc)
- d'une préfecture

Un certificat provisoire d'immatriculation, valable un mois et comportant votre numéro définitif, vous sera remis dès paiement des taxes et vous permettra de circuler immédiatement avec votre véhicule.

Vous recevrez ensuite, dans un délai d'une semaine au maximum, votre carte grise à votre domicile par envoi postal sécurisé.

Liberté de choix pour le numéro de département

Le maintien d'un identifiant territorial

Vous devrez continuer à faire figurer sur votre plaque un numéro de département : un emplacement est prévu à cet effet, surmonté du logo de la région correspondante.



Cette référence locale n'aura plus nécessairement de lien avec votre adresse. Vous pourrez donc choisir le département avec lequel vous ressentez les attaches ou les affinités personnelles les plus profondes, qu'il soit ou non votre lieu de résidence.

Afficher ses racines

Ainsi, par exemple, un Alsacien, un Antillais, un Auvergnat, un Breton, un Ch'ti, un Corse... habitant une autre région que celle de ses origines pourra, s'il le souhaite, afficher ses racines.

En cas de rachat d'un véhicule d'occasion, vous pourrez ou non, selon votre souhait, conserver la référence locale apposée par l'ancien propriétaire.

Plus sûr

L'attribution d'un numéro à vie à chaque véhicule

permettra une lutte plus active contre les fraudes et les trafics, qu'il s'agisse des certificats d'immatriculation ou des plaques minéralogiques.

Plus performant

L'Agence nationale des titres sécurisés assurera la maintenance et l'évolution du système ainsi que l'assistance aux usagers. Un centre d'appels sera mis en place pour aider les automobilistes, les professionnels et les préfectures (état d'avancement des dossiers, assistance juridique ou informatique).

Le nouveau numéro

Le nouveau numéro, attribué chronologiquement dans une série nationale unique, sera composé d'une série de 7 caractères formée de 2 lettres, 1 tiret, 3 chiffres, 1 tiret, 2 lettres.

La nouvelle plaque

La nouvelle plaque sera plus facilement lisible par le contraste des caractères de couleur noire sur fond blanc.



La classe de mer

24 élèves de CM2 sont partis en classe de mer à Damgan (Morbihan)
pour un séjour plein de découvertes...



*De jolis moussillons pour une
course à la voile...*



*Une belle balade en
mer sous le soleil*

Une pause photo au milieu d'une partie de pêche...



*Une visite chez le
conchyliculteur*

